# 

* Date : 10-01-2013
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2013760384
* Auteur :

Justice de paix du canton de Grâce-Hollogne
Suite à la requête déposée le 13-12-2012, par ordonnance du Juge de Paix du canton de GRACE-HOLLOGNE, rendue le 18 décembre 2012, Mme Maria Hermana VLEK, née à Maastricht le 12 avril 1928, domiciliée à 4000 Liège, rue Joseph Joset 65, résidant rue du Château 1, à 4340 Awans, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Mme Monique Antoinette BOSCH, domiciliée à 4000 Liège, rue Joseph Joset 65.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Simon Dosseray.